Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260330-2026_22-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Date de la convocation
25/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 01/04/2026

L'an 2026, le 30 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne,

MM : EON Jean-Yves, MAILLARD Jean-Charles, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Excusés et représentés :
SAVINEL Fanny donne pouvoir à MAGAUD PERNOT Roxanne
MARIAU Noël donne pouvoir à MALLET Bertrand

Secrétaire de séance : MAGAUD PERNOT Roxanne

2026/22 – Prêt relais subvention

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans l'attente du versement des subventions de l'Etat et du Département d'Ille-et-Vilaine et afin de permettre la continuité du paiement des factures d'investissement, il est nécessaire de mettre en place un prêt relais subvention.

Il présente 2 propositions sur la base d'un prêt à 150 000€ :

→ **Crédit Mutuel de Bretagne** – Index Euribor 3 mois I.Prefix
- Modalités : durée de 36 mois, taux de 3,4190% révisable, périodicité trimestrielle des intérêts, remboursement anticipé sans frais, ni pénalité

→ **La Banque Postale** – Index Euribor 3 mois
- Modalités : durée de 25 mois, taux fixe de 3,80%, périodicité trimestrielle des intérêts, remboursement anticipé sans frais

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre de prêt relais subvention proposée par le Crédit Mutuel de Bretagne selon les modalités présentées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget pour le remboursement de ce prêt relais subvention.

Secrétaire de séance :
Roxanne MAGAUD PERNOT

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET